MAI 2020 N° 228

# LE TAMBOUR



« Qu'on se le dise !... »

La voix de la Municipalité de PUYBRUN

# **INFORMATIONS MUNICIPALES**

# REPRISE D'ACTIVITÉ DE LA MAIRIE

La mairie va rouvrir le 11 mai 2020 conformément à la reprise d'activité dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid 19.

Le déconfinement se fera progressivement et nous devons tous respecter les gestes « barrière » pour éviter la propagation du virus encore présent sur notre territoire.

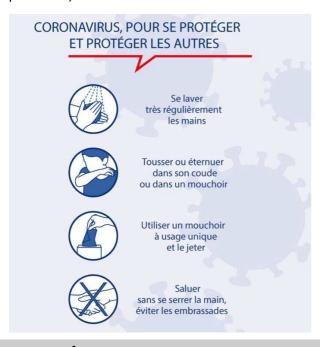
Ainsi, la mairie sera ouverte aux heures habituelles :

- Lundi mardi mercredi jeudi vendredi : de 9h à 12h
- Samedi de 10h à 12h.

Afin de réduire au maximum les contacts entre personne, nous recevrons une personne à la fois. Les distances d'1 mètre devront être respectées.

Des solutions « hydro alcoolique » seront à la disposition des usagers qui devront l'utiliser à l'entrée et à la sortie des locaux.

**Le port du masque sera obligatoire** (tant par les usagers que par le personnel)



# **COMMÉMORATION DU 08 MAI 1945**

Les contraintes liées à l'épidémie du Coronavirus (COVID-19) nous obligent à annuler la commémoration du 08 mai 1945 qui devait avoir lieu le vendredi 08.

Merci de votre compréhension.

# MARCHÉ DOMINICAL

Dimanche 26 avril et après l'autorisation de la Préfecture le marché a fait son retour à Puybrun.

L'étal de fruits et légumes ainsi que la rôtisserie se sont installés en respectant toutes les mesures liées à l'épidémie de Coronavirus. La clientèle présente a bien suivie l'aménagement mis en place.

De ce fait la place Grande a pu retrouver un peu de mouvement durant cette matinée. En espérant que ce service supplémentaire apporte satisfaction à la population.



## **BRICOLAGE - JARDINAGE**

Arrêté préfectoral du 02 décembre 2009 - section 6 - article 10



Avec le retour du soleil, il nous revient des envies de bricolage, de jardinage. Mais, il faut rappeler que ces travaux qui utilisent des engins à moteur bruyants

tels que : tondeuses, débroussailleuses, etc... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants.

Semaine	de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Samedi	de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés	de 10h à 12h

## INTERDICTION DE BRULAGE



Le Préfet du Lot rappelle que son arrêté du 05 juillet 2012 relatif aux conditions d'allumage des feux de plein air dispose que :

# le brulage des déchets

issus de l'entretien des parcs et jardins est interdit.

Cette interdiction concerne tous les déchets (tonte, taille, etc...) et s'applique toute l'année.

Les feux de chantiers sont également interdits.

## SIVU VAL'ÉCOLES

#### **INFORMATIONS IMPORTANTES**

### **INSCRIPTIONS:**



Pour inscrire les nouveaux petits écoliers, nés en 2017, pour la prochaine rentrée, vous devez vous rendre au bureau du SIVU Val'Écoles <u>avant le 15 juin</u> avec les documents suivants :

- → Votre livret de famille,
- → Un justificatif de domicile,
- → Une attestation d'assurance responsabilité civile, au nom de l'enfant et pour l'année scolaire 2020/2021,
- → Le cas échéant une copie du jugement de divorce ou séparation amiable,
- → Le carnet de santé de l'enfant,
- → Photocopie des cartes d'identité des parents et des personnes susceptible d'amener ou de venir chercher votre ou vos enfant(s)
- → Pour les autres enfants déjà scolarisés dans un autre établissement scolaire : en plus des documents cités ci -dessus, joindre un certificat de radiation et une autorisation du maire de votre commune si celle-ci est hors de notre RPI.

# TRANSPORT SCOLAIRE A LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Si vous n'êtes pas domicilié à Girac ou à Tauriac, pensez à inscrire vos enfants (qui, à la rentrée, iront à l'une de ces deux écoles) au transport scolaire dans la Mairie de votre domicile. Un imprimé vous sera remis, à remplir et à signer.

Merci de votre collaboration

# **INFORMATION COVID-19 ET NOS ÉCOLES**

A ce jour, nos écoles sont fermées sur décision du Gouvernement suite à l'épidémie du Covid-19.

Nous avons décidé de laisser fermer toutes les écoles du RPI jusqu'à nouvel ordre par manque de moyens humains et matériels afin de mettre en place le protocole sanitaire strict et difficilement applicable dans nos structures imposé par le Ministère de l'Education Nationale.

Nous avons effectué un sondage auprès des familles pour savoir si elles étaient prêtes à remettre leur enfant à l'école. Le résultat est que 70 % d'entre elles ne les remettrons pas.

A compter du 11 mai, les permanences du SIVU seront aux horaires habituels.

Merci de votre compréhension et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

L'équipe du Sivu

## **ÉTAT - CIVIL**

#### **Naissances**

Le 03 avril 2020 à Tulle (Corrèze)

Fantine BERGOUGNOUX de Marjorie LE LAN et
Christophe BERGOUGNOUX

Le 21 avril 2020 à Tulle (Corrèze)

**Aya PLASSCHAERT AKOEBA** de Manon PLASSCHAERT et Christophe AKOEBA

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur à Fantine et Aya.

#### Nous déplorons les décès de :

Amélie LESCALE, à l'âge de 98 ans, Le 28 février 2020 à Puybrun (Lot)

**Guy LOUPIAC**, à l'âge de 88 ans, Le 16 mars 2020 à Colomiers (Haute-Garonne)

**Evelyne ARCANGELI,** à l'âge de 76 ans, Le 23 mars 2020 à Puybrun (Lot)

Andrée CONTIN, à l'âge de 90 ans, Le 14 avril 2020 à Saint-Céré (Lot)

José RUIZ, à l'âge de 80 ans, Le 21 avril 2020 à Saint-Céré (Lot)

**Gérard JOUGLAR**, à l'âge de 69 ans, Le 24 avril 2020 à Figeac (Lot)

**Arlette LAVERGNE**, à l'âge de 55 ans, Le 30 avril 2020 à Saint-Céré (Lot)

Nos plus sincères condoléances aux familles.

# LA VIE DE NOTRE VILLAGE

## **BOUCHERIE MAZET**

A compter du mardi 5 mai 2020, la boucherie charcuterie MAZET Sébastien (anciennement FEIX) ouvre ses portes.

Il sera proposé à la vente uniquement des produits locaux provenant des fermes alentours.

# **GARDES DES PHARMACIES**



MAI 2020	
Samedi 02 au vendredi 08	Pharmacie Gambetta - SAINT-CÉRÉ
Samedi 09 au vendredi 15	Pharmacie Gineste - SAINT-CÉRÉ
Samedi 16 au vendredi 22	Pharmacie d'Orlinde - BRETENOUX
Samedi 23 au vendredi 29	Pharmacie de PUYBRUN
Samedi 30 au vendredi 05 Juin	Pharmacie de la Cère - BIARS SUR CÈRE